



Concours des Vins  
IGP du Lot  
2021

**Salle des Fêtes  
de Castelnau  
Montratier**

Vendredi 23 avril

# Bulletin D'inscription

*À retourner avec les échantillons  
Le 15 avril 2021 dernier délai*

Je soussigné, .....

Raison sociale, .....

Adresse, .....

.....

**accepte de participer au concours des vins Côtes du Lot**

Droit d'inscription : 25 € par échantillon présenté

Nombre d'échantillon(s) présenté(s)

..... X 25.00 € = .....
-------------------------

Réglé par chèque joint n° ..... à l'ordre  
du Syndicat des Vins Côtes du Lot

- Je joins la ou les fiche(s) vins
- Je fournis les bulletins d'analyse des vins présentés
- Je m'engage à respecter l'ensemble des articles du règlement et du règlement intérieur et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés

Le

Signature

SYNDICAT DES VINS COTES DU LOT

Siège Social :

Pôle viti-vinicole

46140 ANGLARS JUILLAC

Tél : 05 65 20 81 85 – 05 65 20 81 86

Fax : 05 65 20 81 88

N° SIRET : 448 098 3560 00011 – CODE APE : 911C

Dépôt des statuts : Mairie d'Anglars Juillac

Enregistré sous le N° 1

ORGANISME PROFESSIONNEL AGRÉÉ

DÉGUSTATION DES VINS DE PAYS PAR L'ARRÊTÉ

DU 21 OCTOBRE 2002.